

Conseil municipal du 14 décembre 2020

Note de synthèse

Annexe n° 7

I. ETAT DES DEPENSES ESTIMATIVES

Dépenses prévisionnelles

Travaux :	86 163,50 € HT	
Ingénierie :	8 000,00 € HT	
Autre :	5 000,00 € HT	
DAM :	1 000,00 € HT	
IC :	2 500,00 € HT	
Total des dépenses prévisionnelles :	102 663,50 € HT	123 196,20 € TTC (TVA: 20%)

II. ETAT DES AIDES POTENTIELLEMENT ATTRIBUABLES SOUS RESERVE DE DÉCISION D'ATTRIBUTION

Programme	Travaux HT subventionnés		Subvention		Participation Collectivité
Article 8 2021 [DIPI]	102 663,50 €	SMEG (0,00 €)	30,00 %	30 799,05 €	30 799,05 €
		ENEDIS (0,00 €)	40,00 %	41 065,40 €	
				71 864,45 €	30 799,05 €
	102 663,50 €				

III. ETAT ESTIMATIF DE LA PARTICIPATION DE LA COLLECTIVITÉ

La participation estimative de la collectivité aux travaux comprend l'application d'une participation aux investissements de 5 % du montant HT, suivant les délibérations du Conseil Syndical du 12 Novembre 2012 et du 17 Mars 2014.

Participation de la collectivité aux travaux :	30 799,05 €
Participation aux frais d'investissement (102 663,50 x 5%) :	5 133,18 €
TVA (20 %) :	0 €
Participation estimative totale de la collectivité à verser au syndicat :	35 932,23 €

IV. ESTIMATION DES VERSEMENTS DE LA PARTICIPATION DE LA COLLECTIVITÉ

Acompte N°1 de 50% :	18 000,00 €
Acompte N°2 et solde :	17 932,23 €
TOTAL	35 932,23 €

A CALVISSON, le

Pour la collectivité :
CALVISSON

A NIMES, le 05/10/2020

Pour le Président et Par délégation
Le Directeur du Pôle Technique du SMEG